

Prérequis

Sans

Durée

1 à 2 jours selon le niveau des participants, voir devis

Formateurs

Formateurs qualifié

Dispositifs de suivi

Feuille d'émargement par demi-journée.
Attestation de stage

Lieu de formation

Au sein d'une agence CFPR où les plateaux techniques sont validés par un certificateur, ou dans l'entreprise du candidat, si les conditions techniques sont respectées et répondent au cahier des charges de la recommandation.

Méthodes pédagogiques

Apports théoriques à l'aide de transparents, vidéo et extincteur en coupe.
Exercices pratiques d'extinction de feu.
Mise à disposition des extincteurs.
Mise à disposition par l'entreprise :
- Du site pour réaliser les exercices
- Des combustibles : palettes ou cagettes ou carton, 10 l de gasoil, 3 litres d'essence

Validation des acquis

Evaluation théorique et pratique réalisée à la fin de la formation

Délais d'accès

Variable selon modalités de financement et disponibilités en centre

Accessibilité

Centre de formation conforme aux arrêtés en vigueur et relatifs à l'accessibilité aux personnes handicapées des établissements recevant du public et des installations ouvertes au public.
Se renseigner auprès du centre concernant l'accès à la formation visée

Personnes concernées :

Tout personnel de l'entreprise (aucune connaissance préalable n'est nécessaire).

Objectifs de la formation :

Etre sensibilisé aux risques incendie,
Choisir l'extincteur adapté au feu à éteindre,
Mettre en œuvre différents types d'extincteurs.

Contexte:

Permettre au chef d'établissement de remplir ses obligations au regard de la législation et des assurances. Déclencher l'alerte et intervenir efficacement sur un début d'incendie en choisissant le moyen de première intervention adapté.

Formation obligatoire:

art. R232-12-21 : la consigne doit prévoir des essais et des visites périodiques du matériel et des exercices au cours desquels le personnel apprend à reconnaître les caractéristiques du signal sonore d'alarme générale, à se servir des moyens de premiers secours et à exécuter les diverses manœuvres nécessaires (tous les 6 mois)

PROGRAMME DE FORMATION

Partie théorique

- La combustion (les feux solides, liquides, gaz)
- Le triangle du feu
- Les classes de feux
- Les agents extincteurs (eau, poudre, CO2)
- Le matériel d'extinction et sa mise en œuvre
- Définition, composition, mise en œuvre, vérification, utilisation, repliement ou démontage

Mise en situation pratique

A l'aide de moyens de première intervention, exercices d'extinction sur feu d'origine :

- Solide : bois, carton
- Liquides : gasoil, super ...